



PREMIÈRE DEMANDE OU RENOUVELLEMENT DE LICENCE POUR LES MAJEUR·E·S

Madame, Monsieur,

Vous pratiquez une ou plusieurs activités sportives qui ne rentrent pas dans les activités à contraintes particulières ([article L.231-2-3 du Code du sport](#)), et vous sollicitez une première demande de licence ou son renouvellement.

Au préalable à votre demande de licence, vous aurez téléchargé les deux formulaires suivants :

- ✓ Le questionnaire de santé (Cerfa n° 15699*01) que vous devez renseigner et conserver.
- ✓ L'attestation pour les majeurs que vous devez signer.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « NON » à toutes les rubriques du questionnaire de santé, vous l'attesterez en cochant la case prévue à cet effet lorsque vous remplirez le formulaire d'adhésion en ligne.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « OUI » à au moins une rubrique du questionnaire de santé, vous devez :

- **Solliciter un certificat médical auprès d'un·e médecin.** Ce certificat médical devra établir explicitement l'absence de contre-indication à la pratique du-des sports que vous souhaitez pratiquer avec votre club datant de moins d'un an par rapport à la date de votre demande de licence FSGT auprès de club.
- **Remettre le certificat médical à votre club qui le conservera.** Par ailleurs, nous vous informons expressément que le questionnaire de santé que vous avez renseigné, vous est strictement personnel. Vous n'avez pas à le remettre à votre club. Nous vous informons aussi que les réponses apportées au questionnaire de santé par vos soins relèvent de votre responsabilité exclusive.